



Livret de l'étudiant·e 2017-2018

LICENCE PROFESSIONNELLE ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : Techniques du Son et de l'Image
Spécialité : Communications Audiovisuelles et Multimédia locales
et de Proximité

Version provisoire

Livret voté à la CFVU du 26 juin 2017

UFR Systèmes Industriels et Techniques de Communication
Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud
11, avenue Pozzo di Borgo
92210 Saint-Cloud
www.parisnanterre.fr



www.ufr-sitec.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre
UFR SITEC**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	8
SEMESTRE 5	8
SEMESTRE 6	15
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	18
LANGUES VIVANTES	18
BONUS AUX DIPLOMES	18
STAGES	19
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	20
MODALITES GENERALES	20
MODALITES SPECIFIQUES	20
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	21
DELIVRANCE DU DIPLOME	21
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	22

PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle de Communications audiovisuelles et multimédia locales et de proximité (LPCAM) a pour objectif la formation pluridisciplinaire et polyvalente de personnels rapidement opérationnels dans le secteur de l'audiovisuel et du multimédia local et de proximité appelés à prendre en charge les fonctions de tournage-montage-partage, de conception-réalisation, de gestion-production. Elle s'inscrit dans la convergence de l'audiovisuel et de l'informatique, l'essor des supports de diffusion numériques qui favorise une consommation en mobilité des médias, l'offre croissante des images et du nombre des acteurs qui les fabriquent (unités de programmes de chaînes, sociétés de production audiovisuelle, agences de communication, entreprises, organismes publics, collectivités territoriales, associations, particuliers).

Dans son cursus, l'étudiant(e) acquiert les bases nécessaires à la prise de vues, au montage et à la post-production dans le but de concevoir et réaliser seul(e) ou en équipe des images et des sons dans un format propre aux supports TV et Internet. A cette compétence technique la LPCAM associe des savoirs académiques en mettant l'accent sur le contenu et la mise en forme de la communication (approches esthétique, critique, juridique, économique, sociologique), et en plaçant au centre de son enseignement les relations d'interdépendance qu'entretiennent le niveau local/proximité et le niveau global avec le développement du web.

Cette double compétence culturelle et technique est plus à même de faciliter l'intégration de l'étudiant(e) dans un secteur en perpétuelle transformation et de lui offrir des possibilités d'évolution en cours de carrière.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation ligne en:

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr/>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

UFR

Direction de l'UFR : SERIO Bruno, bureau D12.2.3, site de Ville d'Avray

Responsable administrative de l'UFR : DUPUIS Stéphanie, bureau Bat C.03, site de Ville d'Avray

Site internet de l'UFR : <https://ufr-sitec.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : Hélène ALDEANO – 01 40 97 98 83 - helene.aldeano@parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation : Virginie SONET - 01 40 97 98 56 - virginie.sonet@parisnanterre.fr

Site internet de la formation : <http://lpcam.parisnanterre.fr/>

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.

-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

Pré-rentrée	lundi 11 septembre 17
Début des cours	mardi 12 septembre 17
Fin des cours	vendredi 22 décembre 17 soir
Vacances	du samedi 23 décembre 17 au lundi 7 janvier 18 matin
Début des cours	lundi 8 janvier 18
Fin des cours	vendredi 9 mars 18
Dates de stage en entreprise	entre le lundi 12 mars et le vendredi 29 juin 18 (12 semaines minimum)
Jury session 1	vendredi 29 juin 18
session 2 (rattrapages)	entre le 2 et le 5 juillet 18
Soutenances	entre le 27 et 28 juin 18
Vacances	hors période stage
Jury session 2	vendredi 7 septembre 18
Pré-rentrée 16-17	lundi 10 septembre 18
rentrée 16-17	mardi 11 septembre 18

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS
UE 1 Connaissance de l'espace local		96	6
EC1. Géographie politique des espaces locaux		36	2,5
EC2. Histoire des radios et télévisions locales		24	1
EC3. Images de l'espace local		36	2,5
UE 2 Approches culturelles et gestion des contraintes professionnelles		168	9
EC4. Images d'information et documentaire		36	2,5
EC5. Pratiques imageantes		36	2,5
EC6. Connaissance des publics		24	1
EC7. Droit de l'audiovisuel et du multimédia		24	1
EC8. Economie de la production audiovisuelle		24	1
EC9. Anglais		24	1
UE 3 Procédures techniques		204	15
EC10. Ecritures appliquées/Connaissance des matériels		24	1
EC11. Pratiques de l'oral appliquées aux images		60	4
EC12. Tournage et montage		60	5
EC13. Informatique appliquée aux outils de communication		60	5
SEMESTRE 2			
UE 4 Projet tuteuré		100	12
UE 5 Stage 12 semaines au moins			18

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 5

UE Connaissance de l'espace local

EC-3ZCA5001 Géographie politique et sociale des espaces locaux 36h

Pierre MÉRA

Descriptif: Le cours a pour objectif de conduire les étudiants à disposer d'un socle de connaissances et de références communes qui leur permet de dialoguer utilement avec les acteurs locaux (administratifs, économiques, sociaux, culturels...).

Thèmes analysés: Problématiques d'une géographie politique de l'espace local décentralisé. La naissance de l'État. Parcours historique. La décentralisation en marche (1982-2017): enjeux et perspectives nouvelles. Les finances locales: procédures budgétaires, marchés publics, priorités, évolutions. Communes et coopération intercommunale: modalités, problèmes, nouvelles approches. La démocratie locale: citoyens et territoires. Des enjeux de communication.

Espace cours en ligne: non

Bibliographie: *Les collectivités locales: trente ans de décentralisation*, La Documentation Française, Cahiers Français n° 362, 2011, 96 pages; *Décentralisation 30 ans après*, LGDJ, 2014, 326 pages; AUBER (E.), CERVELLE (D.) *Les collectivités territoriales: Une approche juridique et pratique de la décentralisation*, Sedes, 2012; GIRARDON (J.) *Les collectivités territoriales*, Ellipses, 2014, 224 pages; MOUZET (P.) *L'essentiel des finances locales*, Carrés, Gualino, 2011, 6e éd. 125 pages.

Mode de contrôle: examen terminal.

Réalisation par équipe de trois d'un document images et textes à partir d'un thème travaillé au cours de l'année.

Pour la session 2, même modalité d'évaluation.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5002 Histoire des radios et TV locales 24h

Marina GALEMBERTI

Descriptif: Télévisions de service public, chaînes commerciales, réseaux locaux et médias "alternatifs", le cours propose une immersion dans les trajectoires historiques des médias audiovisuels et leurs transformations en lien avec les évolutions technologiques, le développement des outils et des supports, les choix des politiques audiovisuelles.

Thèmes analysés : Naissance de l'image télévisuelle, l'âge d'or du service public, la fin du monopole d'Etat, l'arrivée des chaînes privées et de la concurrence, la sophistication des genres. De la centralisation à la décentralisation régionale jusqu'aux pratiques hyper-locales du Tiers Secteur audiovisuel : la longue marche de l'audiovisuel de proximité, associatif, participatif. Information/Contre-information : vers une information qui nous concerne. Les « médias libres », issus du secteur associatif et de l'éducation populaire, qui veulent oeuvrer pour une information de qualité, démocratique et pluraliste, ancrée dans un territoire, faite avec les gens et non sur les gens. La fin de l'analogique/ l'ère numérique : multiplication et imbrication des genres, des outils, des supports. Economie des médias : télévisions nationales et régionales, chaînes privées et thématiques, Tiers Secteur audiovisuel : quel essor, quels modèles économiques, quelles attentes des publics ?

Le visionnage critique d'archives de la télévision mis en perspective avec des images récentes, des formes classiques et des nouvelles écritures, permettra aux étudiant(e)s d'approfondir leur culture de l'image et de se situer face aux transformations du métier et aux besoins du marché.

Espace coursenligne: non

Bibliographie: *Dictionnaire historique de la télévision, de ABC à Zworykin*, Ledos Jean-Jacques, Paris, L'Harmattan, 2013 ; *La bataille des radios libres (1977-1981)*, Thierry Lefebvre, Paris, NouveauMonde/INA, 2008 ; *Fin de la télévision*, J. Missika, Paris, éd. Le Seuil, 2006; *Convergence Culture (Where Old and New Media Collide)*, Henry Jenkins, traduit en français chez Armand Colin, 2001.

Ressources web: INA – www.ina.fr; Acrimed – www.acrimed.org/; France TV – Nouvelles Ecritures www.nouvelles-ecritures.francetv.fr/; le blog documentaire <http://cinemadocumentaire.wordpress.com/> ; union des télévisions locales de service public (UTLSP) <[http://www.tlsp.fr/ Carte des-televisions-locales,137.html](http://www.tlsp.fr/ Carte-des-televisions-locales,137.html)>; la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers <[vdpq.org](http://www.vdpq.org)>; la Maison du DOC <http://www.lussasdoc.org>

Mode de contrôle: examen terminal.

Il est demandé aux étudiant(e)s de faire une recherche et une mise en perspective d'archives audiovisuelles historiques permettant de pointer des moments clés de l'évolution des médias et d'argumenter, par un bref texte écrit, les raisons de leurs choix (travail pratique mené en binôme).

Pour la session 2, même exercice.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5003 Images de l'espace local 36h

Virginie SONET

Descriptif: L'espace local est parcouru en permanence par les habitants, les résidents, les travailleurs, les gens de passage. Ces parcours sont autant d'occasions de rencontrer des messages de provenances hétérogènes, aux vocations multiples (affichage publicitaire, signalisation, information touristique, etc.). Ces parcours sont également les lieux d'une « pré-occupation » où le déplacement se double de pratiques culturelles et/ou médiatiques ; écoute musicale ou radiophonique, lecture, visionnage audiovisuel, mais aussi de pratiques communicationnelles (téléphone, envoi de message, réseaux socio-numériques).

Entre mobilité, nomadisme et déplacement, entre ressources et contraintes, entre exposition aux messages de l'espace local et « pré-occupation » culturelle ou communicationnelle, il s'agit dans ce cours d'appréhender la complexité des lieux et des non-lieux de l'espace local et des messages et contenus qui y sont rencontrés, reçus, choisis.

Mode de contrôle: examen terminal.

Il est demandé à l'étudiant(e) de réaliser l'étude d'un parcours dans l'espace local et des contacts médiatiques/culturels choisis ou non qui le jalonnent. En suivant un habitant, un touriste, un « *commuter* », l'analyse de ce parcours s'appuie sur la réalisation d'un document audiovisuel. Elle se poursuit par la proposition de messages et des modalités de distribution les plus adaptés à ce parcours.

Pour la session 2 même modalité d'évaluation.

Bibliographie:

AUGE M. (1992), *Non-lieux : Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil.

BOURDIN A. (Dir.), (2005), *Mobilité et modernité, Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXVIII, Paris : Presses Universitaires de France

BULLICH V. *et al.* (2006), *Les usages des baladeurs MP3*, Colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication », septembre 2006

CARON A.-H. et L. CARONIA, (2005). *Culture Mobile, Les nouvelles Pratiques de communication*, Paramètres, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal

DE CERTEAU M., *L'invention du quotidien, 1/Arts de faire*, chap. Pratiques d'espace, 10/18

GREEN A.-M. (2004), « Les usages sociaux du walkman dans le quotidien urbain », In *Sociétés*, n°85, pp. 101-111

MONTULET B. (2005), « Au-delà de la mobilité : des formes de mobilité ». in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, « Mobilité et modernité », Paris : Presses Universitaires de France, pp. 137-159

PECQUEUX A. (2008), « Les Cultures visuelles des auditeurs-baladeurs », in *Lieux communs*, n°1, pp. 42-57

PECQUEUX A. (2009), « Embarqués dans la ville. Les déplacements préoccupés des auditeurs-baladeurs », in *Réseaux*, n°156, pp. 49-80

QUERE L. (2007), « Confiance et engagement », in OGIEN (Dir.), *Les moments de la confiance. Connaissance, affects et engagements*, Paris : Economica, pp. 117-142

THIBAUD J.-P. (1994), « Les mobilisations de l'auditeur-baladeur : une sociabilité publicative », in *Réseaux*, n°65, pp. 71- 83

URRY J. (2005b), « Les systèmes de la mobilité », in *Cahiers Internationaux de Sociologie* « Mobilité et modernité », Paris : Presses Universitaires de France, pp. 23-35

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

UE Approches culturelles et gestion des contraintes professionnelles

EC-3ZCA5004 Images d'information et documentaire 36h

Virginie SONET

Descriptif: Audiovisuel et multimédia en contexte

Dans le cadre des grandes mutations à l'oeuvre dans le domaine audiovisuel, cette partie du cours aborde l'analyse des documents audiovisuels et multimédia qui circulent sur les nouveaux écrans : des applications smartphones des chaînes de télévision, en passant par leur compte dans les réseaux sociaux et la multiplication des formats courts et pastilles informationnelles (Brut, Konbini, Ina etc.).

Bibliographie :

BOULLIER D. (2009), « Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion », in *Réseaux*, n° 154, pp. 231-246

CHUPIN I. et N. HUBE (2008), « En direct de Rosny sous-bois... les transformations du marché de l'information routière (1970-2007) », in *Réseaux*, n° 147, pp. 115-148

DONNAT O. et G. LARMET (2003), « Télévision et contextes d'usages. Évolution 1986-1998 », in *Réseaux*, n°119, pp. 63-94

JEANNE-PERRIER V. (2010), « Parler de la télévision sur Twitter : une « réception » oblique à partir d'une « conversation » médiatique ? », in *Communication & langage*, n° 156, pp. 127- 147

JOST F. (2009), *Comprendre la télévision et ses programmes*, Collection 128, Paris : Armand Colin,

SEMPRINI A. (2003), *La société de flux. Formes du sens et identité dans les sociétés contemporaines*, Logiques sociales, Paris : L'Harmattan

SONET V. (2015), « La télévision sur smartphone : ressorts et implications du renouvellement des modalités d'agrégation », revue *ÉTUDES DE COMMUNICATION* – 2015, numéro 44 : Pratiques télévisuelles à l'ère du numérique, pp. 47- 62

SONET V. (2016), « La sujétion des médias traditionnels aux dispositifs mobiles de publication », revue *Interfaces Numériques* - Volume 5, n°1, 2016, pp. 49-66

SPIGEL L. (2009), « La télévision portable : enquête sur les voyages dans l'espace domestique », in *La télévision du téléphonoscope à Youtube. Pour une archéologie de l'audiovision*, Lausanne : Antipodes, pp. 249- 271.

Mode de contrôle: Contrôle continu. Deux épreuves : 1) l'analyse complète d'un format court ou applicatif donne lieu à un exposé oral. 2) Une épreuve écrite en deux heures sur des notions clés. La note finale est la moyenne des deux épreuves. Pour la session 2, l'étudiant(e) réalise un dossier sur un format court ou applicatif.

Espace cours en ligne: non

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5005 Pratiques imageantes: peinture, photographie, cinéma, vidéo 36h

Marc PLAS

Descriptif : L'enseignement est centré sur la pratique du cinéma. L'approche théorique s'y trouve toujours orientée par l'étude de la pratique cinématographique. Les écrits et les propos des cinéastes sont examinés avec attention lorsqu'ils ne se limitent pas à des polémiques ou à des remarques anecdotiques, donc toutes les fois où ils informent véritablement sur la réalisation des films.

L'objet du cours est principalement le processus de création de l'oeuvre cinématographique, son écriture, la constitution des prises de vue du tournage, l'élaboration du montage qui est une sorte de seconde écriture, et enfin les premières projections où le film, ayant trouvé sa forme finale, est reçu par des publics divers et se détache de l'emprise de son auteur. Sur la base d'une intuition d'Eisenstein ("Il me semble que tous les arts aient à travers les siècles tendu vers le cinéma. Inversement le cinéma aide à comprendre leurs méthodes."), il prend en compte d'autres formes artistiques que le cinéma et aborde aussi des formes audiovisuelles liées aux dernières technologies.

Thèmes analysés: La réalisation plastique du film (la collaboration étroite du réalisateur et de l'opérateur).

Le regard de l'opérateur (les questions de cadre et de champ, l'éclairage, les choix et les partis pris esthétiques).

Le son avec l'image (le son direct et ses avatars, la post-synchronisation, le montage comme mixage et équilibrage du son et de l'image).

Espace cours en ligne: non

Bibliographie: Michelangelo Antonioni, *Ecrits* (Faire un film è per me vivere), Éditions Images Modernes, Paris 2003; Noël Burch, *Une praxis du cinéma*, Éditions Gallimard, Paris 1986; S. M. Eisenstein, *Cinématisme. Peinture et cinéma*, Éditions Complexe, Bruxelles 1980; Hollis Frampton, *L'écliptique du savoir*, Éditions du Centre Pompidou, Paris 1999; Pier Paolo Pasolini, *L'expérience hérétique. Langue et cinéma*, Payot, Paris 1976; Andreï Tarkovski, *Le temps scellé*, Éditions de l'Étoile / Cahiers du cinéma, Paris 1989.

Mode de contrôle: examen terminal. Il est demandé à l'étudiant(e) de réaliser un document audiovisuel de 3-5mn. Session 2, même modalité d'évaluation.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échange : non

EC-3ZCA5006 Connaissance des publics 24h

Bernard VALENTINI

Descriptif : Le cours présente la sociologie et les méthodes qu'elle développe pour appréhender les publics des industries culturelles, leurs identités, leurs attentes, leurs pratiques dans le but de sensibiliser les étudiant(e)s à la prise en compte de la diversité de leurs réactions dans la définition des services offerts par les acteurs de ces industries. Le cours propose aussi une approche du monde du travail à travers le prisme de la sociologie du travail.

Espace cours en ligne: non

Bibliographie: Emmanuel Ethis, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, A. Colin, col. 128, 2005 ; Michaël Bourgatte et Vincent Thabourey (dirs), *Le cinéma à l'heure du numérique, pratiques et publics*, 2012, MkF éd. ; Cyril Lemieux, Laurent Mucchielli, Eric Neveu, « Le sociologue dans le champ médiatique: diffuser et déformer ? », *Revue sociologie* N°2-2010, PUF.

Modalité de contrôle:

Examen terminal. L'étudiant(e) est évalué(e) individuellement au cours de la présentation oral d'un travail dont les sujets sont proposés en début d'année par l'enseignant. Pour la session 2, constitution d'un dossier qui pose une problématique à partir d'un des sujets proposés en début d'année.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5007 Droit de l'audiovisuel
24h Catherine DEROSIER-POUCHOUS

Descriptif: Ce cours présente les fondamentaux du droit en matière de production et de communication audiovisuelle à travers des études de cas. Il aborde le droit auteur et le droit voisin du droit d'auteur, le droit à l'image et le droit des artistes interprètes, le droit de la copie privée, le droit de l'audiovisuel et leur application pratique dans les négociations et la gestion des différents contrats d'un processus de production et de diffusion, ainsi que les procédures et recours possibles et quelques références de jurisprudences.

Espace coursenligne: non

Bibliographie: Le Code de la Propriété Intellectuelle ; La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) ; La Société civile des auteurs multimédia (Scam).

Mode de contrôle: examen terminal sous la forme d'une épreuve sur table en deux heures. Session 2, idem.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges : non

EC-3ZCA5008 Economie de la production audiovisuelle 24h
Carine CHICHKOWSKY

Descriptif: Le cours décrit le processus concret d'une production audiovisuelle en détaillant les rôles du producteur délégué selon les différents genres de programmes, les modes de financements, les conventions collectives et contrats de travail applicables, l'élaboration des devis et le suivi de la production.

Mode de contrôle: examen terminal sous la forme d'une épreuve sur table en deux heures reprenant les notions clés. Session 2: même modalité d'évaluation.

Espace coursenligne: non

Ressources Web: La Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du ministère de la culture et de la communication : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/>; Le centre National du cinéma et de l'image animée : <http://www.cnc.fr/>

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5009 Anglais 24h
Mathilde BLONDEAU/Constance COLLIN

Descriptif:

1. L'actualité dans les pays anglophones:

L'objectif est de tester la compréhension d'un document audio en lien avec l'actualité et de restituer correctement le document dans un anglais de bonne tenue.

2. Les séries anglophones:

Faire une présentation orale et animer un débat sur une série en se référant à des scènes et épisodes spécifiques pour tenter de répondre à ces questions: Comment le bien et le mal sont-ils traités dans les séries? Certains personnages tels que Walter White (Breaking Bad) ou Lester (Fargo) sont-ils méchants? Pourquoi les séries sont-elles précieuses? Les séries nous permettent-elles de vivre notre vie "en mieux"? Et en fin de compte, les séries nous rendent-elles meilleurs?

3. L'anglais professionnel:

- Méthodologie: le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche en anglais.

- Mock interview: une simulation d'entretien d'embauche sera organisée en classe et filmée.

- Entretien filmé: vous devrez interviewer un correspondant anglophone appartenant au monde des médias et l'interroger sur son parcours dans un premier temps puis sur les séries. (Vous pourrez utiliser cette interview comme support dans votre présentation orale).

Espace coursenligne: non

Mode de contrôle: contrôle continu.

Présentation orale (coef 2). Entretien filmé (coef 2). Mock interview (coef 1).

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges : non

UE Procédures techniques

EC-3ZCA5010 Ecritures appliquées 24h

Marina GALEMBERTI/Vincent MEYRUEIS

Descriptif: Entre narration augmentée et logiques immersives. Les industries culturelles, et plus particulièrement les secteurs audiovisuels, connaissent de profondes mutations liées à la convergence des technologies qui permettent l'éclosion de nouveaux genres et formes d'écritures, originaux, inclusifs, multi-médias et multi-plateformes. Ces narrations augmentées (web-docu, web-séries, fictions interactives, serious games, camweb, livres interactifs, web-animations, online games, ARG, ...) s'imposent de plus en plus dans les programmes télévisuels et les contenus du web, et ouvrent des nouveaux horizons créatifs, encore expérimentaux et peu explorés du côté des pratiques mais également du côté de la conceptualisation. Derrière ces mots à la mode, se cachent des réalités narratives et économiques et un désir de mettre en place des stratégies créatives concurrentielles. Du côté des récepteurs, le désir de se plonger dans la découverte de ces univers narratifs, tout comme l'envie de les détourner et se les ré-approprier. Le sujet n'est plus traité de façon linéaire par un seul média, mais par une polyphonie de formes et d'approches; les genres s'hybrident; l'histoire est adaptée à plusieurs plateformes (cross-média), racontée et enrichie par la création d'univers multiples et éclatés dans lesquelles les utilisateurs peuvent aussi créer leurs propres extensions numériques, interactives et participatives, pour s'emparer et alimenter le sujet (transmédia storytelling). Qu'il s'agisse de diffuser un message, créer une expérience artistique ou proposer un divertissement, les éléments de la production sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques, mais le sujet reste coordonné et unifié (M.GALEMBERTI 12h).

Le cours sensibilise les étudiants à la réalisation de l'image 360° liée à l'animation interactive, intégrable sur des sites internet, des ordinateurs, des supports mobiles, et permettant une immersion totale dans l'image (V.MEYRUEIS 12h).

Espace coursenligne: non

Mode de contrôle: examen terminal sous la forme d'un dossier à réaliser.

Afin d'expérimenter ce processus d'extensions narratives, les étudiants développent, au fil des séances et en petits groupes, la narration centrale (mothership) d'un même sujet défini collectivement, fabriquent les arborescences et écrivent les scénarii de ses extensions mono-média. Chaque extension est un produit à part entière, tout en constituant un des points d'entrée dans le sujet qui reste coordonné et unifié. A la fin de ce processus d'écriture appliquée, les étudiants pourront analyser les besoins et les moyens techniques requis pour la réalisation de leurs projets, et avoir un aperçu des outils existants à l'occasion d'une rencontre avec un développeur de plateformes de contenus transmédia.

Pour la session 2, idem.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges : non

EC-3ZCA5011 Pratiques de l'oral appliquées aux images 60h

Olivier QUELIER/Jérôme JOINET

Descriptif: L'audiovisuel et le multimédia sont faits de textes et d'images. Le cours propose une approche théorique et pratique des relations entre les mots et les images, et des effets de sens qui en découlent.

- 1 - Le commentaire sur images (O. QUELIER 36h). Cette première partie du cours pose les règles du commentaire sur images animées, les principes du rapport texte-image, la rédaction du commentaire et sa mise en voix. Elle passe par une formalisation, un visionnage critique de sujets images et sons, une mise en situation pour des exercices pratiques.
- 2 - L'interview audiovisuelle (J. JOINET 24h). Cette deuxième partie du cours a pour objectif d'apprendre à préparer, mener et rédiger une interview audiovisuelle : s'informer, identifier l'angle, choisir l'interlocuteur, formuler les questions, conduire l'échange.

Espace cours en ligne: non

Mode de contrôle:

Examen terminal sous la forme de commentaires sur des images animées d'information et de réalisation d'interviews en situation.

Pour la session 2 l'évaluation porte sur un commentaire sur images et la réalisation d'une interview en situation.

La note du cours est la moyenne de la note obtenue dans chacune des deux parties.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

EC-3ZCA5012 Tournage et montage/ EC-3ZCA5010 Connaissance du matériel 84h

Christian BLONZ/Jean-Marie DROISY/Pierre-Olivier GAUMIN

Descriptif: Il s'agit de former les étudiant(e)s aux notions techniques de réalisation, de prises de vues et de montage indispensables pour aborder une production audiovisuelle.

La partie "tournage" est autant orientée sur la définition et la compréhension d'un cadre dans l'écriture audiovisuelle que sur la pratique des outils de prise de vues (caméra, objectifs, machinerie – pieds, travelling, etc. – éclairage et lumière).

La partie "montage" s'appuie sur l'apprentissage du logiciel Adobe Première Pro. La pratique du montage se fait à partir des images tournées par les étudiant(e)s au travers d'exercices de réalisation.

Le programme proposé est le suivant:

-> Les éléments de l'écriture AV (le cadre, les cadrages, les plans, l'articulation des plans, la construction de séquences, les règles de mise en scène, le son, la lumière)

-> Les bases techniques indispensables (qu'est-ce qu'une caméra, un capteur, une optique, un signal vidéo numérique, la lumière? Différences entre les matériels)

-> Les techniques de prises de vues, de prises de son

-> Composer un éclairage, une lumière.

-> Le montage (Adobe Première)

-> Les outils de la post-production AV

-> Notions de compositing (Adobe After Effects)

Espace cours en ligne: non

Mode de contrôle: examen terminal. il est demandé à l'étudiant(e) de réaliser un portrait d'une durée de 3 à 5mn mettant en situation une personne ou un personnage dans son environnement, qui constitue la note de cet EC. Pour la session 2, même modalité d'évaluation.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges : non

EC-3ZCA5013 Informatique appliquée aux outils de communication 60h
Pierre-Olivier GAUMIN/Régis DOMÉ

Descriptif:

Partie 1

30h Pierre-Olivier GAUMIN

Diffusion sur le web (habillage avancé, compression, mise en ligne, intégration sur différent support)

Dans ce module nous approfondirons les notions d'habillage simple d'une vidéo et les aspects attenants au respect d'une charte graphique avec les outils Photoshop et After Effects de la suite Adobe CS6. Nous parcourrons ensuite les différents formats de compression en vue d'une mise en ligne, d'une diffusion et d'un partage de nos productions :

- managements de base dans photoshop,
- habillage avancé sur After effects (déclinaison d'une charte graphique)
- Media Encoder et les outils de compressions,
- Mise en ligne et partage sur les plateformes courantes.

Partie 2

30h Régis DOMÉ

Réalisation d'une application vidéo dans le cadre spécifique de la diffusion de séquences vidéo sur web

- Questions à se poser avant de faire l'application: le destinataire, le plan marketing, le nom de domaine, l'avantage qu'offre la diffusion sur internet.
- Montage de la vidéo avec les spécificités de la vidéo pour la diffusion sur web.
- Réalisation de l'application basée sur le temps de la vidéo (HTML5, CSS, JS) afin d'afficher du contenu dynamiquement à un temps voulu.
- Mise en ligne.
- Référencement du site internet, de la vidéo et de son contenu.
- Partage de la vidéo sur les réseaux sociaux.

Espace coursenligne: non

Mode de contrôle: examen terminal.

L'EC Informatique appliquée aux outils de communication (60h) est sanctionné par la moyenne entre une note pour Diffusion sur le web (30h) et une note pour Réalisation d'une application vidéo (30h). Au sein de chacune des parties, l'étudiant(e) est noté(e) sur un exercice terminal. Pour la session 2, même modalité d'évaluation.

Par ailleurs, en supplément à l'EC, l'étudiant(e) peut passer le C21 (Certificat informatique et Internet) selon la modalité "hors cursus" organisée par l'université Paris Nanterre (Comète). C'est une certification nationale délivrée par les établissements d'enseignement supérieur pour attester de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

Semestre 6

UE Projet tuteuré

EC-3ZCA6001 Projet tuteuré
100h Virginie SONET

Descriptif: Le projet tuteuré offre aux étudiant(e)s un cadre pédagogique et pré-professionnel qui leur donne l'occasion de lier la formalisation d'un problème de communication et sa faisabilité juridique, technique et esthétique. Toujours en situation concrète, ils (elles) envisagent dans son ensemble la chaîne des étapes qui va de la conception à la réalisation d'une oeuvre, d'un produit ou d'un service de communication audiovisuelle de proximité. Mené à deux, il répond à une commande à travers un cahier des charges en accord avec un commanditaire et un enseignant. Achevé, il est soutenu devant jury.

Projets tuteurés réalisés les années précédentes:

- sujets en images et sons sur les villes d'Issy-les-Moulineaux, Saint-Cloud, Montreuil dans le cadre de l'émission *De Ville en ville* pour Demain TV, Ou encore sur le site des Grands Voisins à Paris 14^{ème} pour la même chaîne,
- les marchés de Nanterre pour la Chambre de Commerce et de l'industrie des Hauts-de-Seine,
- des vidéos de présentation de l'activité de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres,
- des images autour des spectacles présentés par le Théâtre de Suresnes,
- teaser des spectacles *Dans les rues de Naples*, *Les Indes galantes*, *Molière à l'opéra* pour l'ensemble de musique baroque Les Paladins,
- des écrivains présentent leur livre pour les éditions Arléa,
- le suivi du projet "Véhicules à faible consommation" pour le compte de l'association ADVEVA,
- un spot à visée de communication externe sur internet pour l'association A travers Paris qui anime des promenades urbaines dans le Grand Paris.

Espace cours en ligne: non

Mode de contrôle: examen terminal sous la forme d'une réalisation d'un document audiovisuel répondant à une commande et soutenance devant jury.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges : non

UE Stage

EC-3ZCA6002 Stage

Virginie SONET

Descriptif: D'une durée de 12 semaines au moins, le stage fait l'objet d'une convention entre l'université et un organisme privé ou public. Le choix du stage par l'étudiant(e) est soumis à l'approbation du responsable de la formation. La convention est signée alors par les trois parties (étudiant(e), entreprise, université) deux semaines avant le début du stage, l'étudiant(e) devant fournir une attestation de responsabilité civile. Programmé sur le second semestre, le stage doit prendre fin le 30 septembre au plus tard.

Le stage donne lieu à un rapport qui fait état de façon circonstanciée et analytique, du choix de la fonction et de l'entreprise par l'étudiant, de la connaissance acquise du fonctionnement institutionnel de cette entreprise, d'une problématique dégagée du travail dans l'entreprise, d'un bilan personnel de l'expérience.

Une visite sur le lieu du stage est faite par l'enseignant, tuteur pédagogique de l'étudiant(e). Une fiche d'évaluation est remplie en accord avec le tuteur pédagogique, le tuteur d'entreprise et l'étudiant(e). Cette évaluation entre pour moitié dans la note attribuée, l'autre moitié est composée par le rapport de stage et sa soutenance devant un jury composé d'un enseignant-chercheur, d'un professionnel et du tuteur d'entreprise si possible.

Les secteurs de l'audiovisuel et du multimédia couverts par la formation sont:

- l'information audiovisuelle et multimédia locale et de proximité,
- la communication d'institutions publiques nationales et locales,
- la communication d'entreprises, de collectivités territoriales, d'associations,
- la production audiovisuelle
- la fabrication de contenus vidéo pour un site web.

Les types d'emplois accessibles:

- cadres/cadreuses vidéo
- monteur/monteuse vidéo
- reporter /reportrice d'images

- chargé/chargée de production audiovisuelle
- chargé/chargée de communication audiovisuelle
- animateur/animateur web
- conception et réalisation de contenus multimédia

Espace cours en ligne: non

Mode de contrôle: fiche de suivi du stage + rédaction du rapport de stage + soutenance devant jury.

Enseignement accessible aux étudiants ERASMUS/d'échanges: non

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômes

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : Virginie SONET

Pour la formation continue :

- **Durée du stage** : 12 semaines au moins
- **Date du début du stage** : entre le 12 mars et le 29 juin 2018
- **Important** : la fin du stage et son évaluation doivent avoir lieu avant la fin du jury.

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Assiduité et ponctualité

Les cours de la LPCAM sont suivis en présentiel. Conformément au texte voté par le CA de l'université Paris Ouest Nanterre le 2 mars 2009 sur les modalités de contrôle des connaissances, la prise en compte des absences, les dispenses et les crédits acquis, **tout étudiant(e) reconnu(e) absent(e) sans justification durant le semestre à plus de trois séances d'un cours organisé dans le cadre d'un EC est déclaré(e) défaillant(e) à celui-ci**, que l'absence soit justifiée ou non. Il(elle) se verra attribuer le résultat **ABI** (Absence Injustifiée) pour l'EC concerné.

La **ponctualité** est requise. Laissé à l'appréciation de l'enseignant, tout retard peut entraîner une exclusion du cours, l'étudiant(e) n'étant pas invité(e) à signer la feuille d'émargement et se trouvant alors en situation d'absence injustifiée.

Lors de la délibération en vue de la délivrance du diplôme, le jury appréciera les conditions dans lesquelles l'obligation d'assiduité et de ponctualité aura été respectée.

Evaluation des étudiant(e)s et attribution du diplôme

Le contrôle des connaissances est assuré par les enseignants selon les modes du **contrôle continu** (plusieurs épreuves pour évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de l'EC) ou du **contrôle terminal** (une seule évaluation pour apprécier les compétences acquises à la fin de l'EC). Le contrôle peut se faire sous la forme d'un travail sur table en temps limité, d'un dossier-exposé ou/et la réalisation de séquences audiovisuelles et multimédia. Les résultats sont arrêtés par le jury après soutenance du projet tuteuré et du rapport de stage.

Cinq unités d'enseignement (UE) structurent le parcours de la LPCAM en deux semestres. Le projet tuteuré et le stage en entreprise composent chacun une UE. Chacune des UE est composée d'un nombre variable d'éléments constitutifs (EC) affectés du coefficient de pondération 1.

L'évaluation des étudiant(e)s s'opère au niveau de chacun des EC de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne des notes acquises aux éléments constitutifs. Les crédits européens (ECTS) affectés à chaque UE ne pondèrent ni la note obtenue dans les EC qui la composent, ni la note de l'UE au regard des autres UE.

Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Leur acquisition emporte l'acquisition des ECTS correspondants (60 ECTS pour la LPCAM).

La compensation s'effectue sans note éliminatoire de la façon suivante :

- entre les EC d'une même UE,
- entre les UE d'un même semestre,
- entre les semestres 1 et 2.

Le cursus fait l'objet de **deux sessions d'examen**. Une deuxième session, dite de rattrapage, est organisée pour l'étudiant(e) non admis(e) à la première session. Il (elle) repasse alors toutes les épreuves dans lesquelles il (elle) a obtenu des notes inférieures à 10 au sein des UE qu'il (elle) n'a pas acquises lors de la première session. C'est la meilleure des deux notes qui est prise en compte.

Lorsque l'étudiant(e) n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **le redoublement peut être autorisé**. Il(elle) conserve alors, à sa demande, le bénéfice des UE pour lesquelles il(elle) a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiant https://cva.parisnanterre.fr/formulaire-demande-de-diplome-reserve-aux-etudiants-du-pole-scientifique-et-technologique-ville-d-avray-stcloud-599760.kjsp?RH=1426841406893_LANGUE&RF=1427985181540

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.